



HUGUETTE

**TIEGNA**

Députée de la deuxième circonscription du 1<sup>er</sup>

## COVID19 : DES MESURES FORTES POUR LE MONDE DU SPORT

Dans le cadre la crise sanitaire liée au Covid19, le Président de la République a annoncé, mardi 17 novembre 2020, le lancement de plusieurs initiatives et de nouvelles aides à hauteur **de 400 millions d'euros** en faveur des acteurs du monde **du sport amateur et professionnel**.

En effet, à l'image d'autres secteurs, le sport a été touché de plein fouet par cette crise. De fait, ces mesures de soutien s'ajoutent à l'enveloppe de 120 millions d'euros, prévue par le Plan de relance en septembre dernier.

### *Quelles mesures pour le sport amateur ?*

Pour pallier les lourdes difficultés rencontrées dans le sport amateur, notamment du fait des pertes de licences, le Président a annoncé :

→ La mise en place d'un « **Pass sport** » en 2021 pour aider les familles à **payer leurs adhésions et acheter les équipements sportifs nécessaires**. L'Etat financera ce nouveau dispositif à hauteur de **100 millions d'euros**. Les critères d'attribution de cette aide destinée aux familles sont en cours d'établissement ;

→ **Le fonds d'urgence de 15 millions d'euros** alloué aux associations sportives sera reconduit en **2021** ;

→ **Un crédit supplémentaire de 20 millions d'euros** sera accordé aux fédérations pour couvrir leurs pertes sur licences ;

→ Sur 80 000 postes de service civique, 5000 seront dédiés au sport, afin de pouvoir intervenir dans les clubs.

### *Le retour envisagé des mineurs dans les clubs de sport en décembre*

→ **Si l'évolution de l'épidémie le permet**, le président de la République souhaite que les jeunes mineurs aient la possibilité de reprendre le sport en club au mois de décembre ;

→ Les protocoles devront être renforcés, notamment pour les sports en salle.

#### **Contact Covid19 :**

Huguette.tiegna@assemblee-nationale.fr

06.37.18.91.14 – 06.73.35.73.10

06.73.35.72.15 – 06.73.35.72.15



HUGUETTE

**TIEGNA**

Députée de la deuxième circonscription du Lot

### *Quelles mesures pour le sport professionnel ?*

- La commission européenne a donné son feu vert **au fonds de compensation de la billetterie** à hauteur de 107 millions d'euros ;
- Les clubs professionnels seront **exonérés de cotisations sociales** pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2020 sans critère de baisse du chiffre d'affaires ;
- Une collectivité bailleur qui renonce à faire payer à un club (professionnel ou amateur) **le loyer de ses infrastructures** serait remboursé à moitié par l'Etat ;
- s'agissant des salles de sport, le Président a pris des engagements pour ces dernier qui pourraient bénéficier d'aides du fonds de solidarité, au-delà du plafond actuel de 10 000 euros.

### *Pas de retour immédiat des spectateurs dans les stades*

- Le retour des spectateurs dans les stades ou les salles ne pourra se faire **avant le début de l'année 2021** ;
  - Une jauge sera obligatoire, elle ne sera plus fixée à 1000 ou 5000 personnes mais plutôt **à la capacité que peut recevoir chaque stade ou salle**.
- ↪ Retrouvez le détail des annonces en cliquant sur le [lien suivant](#).

#### **Contact Covid19 :**

Huguette.tiegna@assemblee-nationale.fr

06.37.18.91.14 – 06.73.35.73.10

06.73.35.72.15 – 06.73.35.72.15